

# Conditions générales applicables aux livraisons à des clients professionnels en dehors de l'organisation de distribution AMAG

## Domaine d'application

Toutes les livraisons de pièces de rechange, de moteurs et d'autres articles (ci-après désignés les «articles») effectuées par AMAG Import AG, Centre logistique des pièces à Buchs (ZH), et par les magasins régionaux affiliés sont régies exclusivement par les présentes «Conditions générales». Toute condition s'écartant des présentes Conditions générales ne s'applique que si elle a été acceptée par écrit par AMAG.

## Prix

AMAG facture les prix en francs suisses et conformément aux tarifs en vigueur au jour de la conclusion du contrat. Les prix finaux publiés par AMAG sont des prix de vente conseillés (PVC).

## Livraison

Les articles commandés par le client professionnel sont livrés par AMAG dans la mesure des possibilités de l'usine. Le client professionnel s'engage à accepter aussi les livraisons partielles. Les articles commandés sont en principe livrés dans un délai d'un jour ouvrable. Le client professionnel ne peut prétendre à aucun dédommagement ni dommage consécutif en cas de non-livraison ou de retard de livraison. Si le délai de livraison est dépassé de plus de six semaines, le client professionnel peut fixer un délai raisonnable au-delà duquel il peut se départir du contrat d'achat si la livraison n'a toujours pas été effectuée. Toute autre prétention du client professionnel est exclue en l'absence de faute intentionnelle ou de négligence grave de la part d'AMAG.

Toute modification de conception ou de forme ainsi que du contenu de la livraison pendant le délai de livraison demeure réservée. Toutes les indications données sur la puissance, le poids et les autres caractéristiques des articles sont à considérer comme approximatives. Un représentant mandaté par le client professionnel ou possédant le droit de signature doit confirmer par sa signature que la livraison s'est déroulée en bonne et due forme. Tout dommage résultant du pouvoir de représentation est à la charge du client professionnel. Des frais de livraison proportionnels sont facturés pour les articles expédiés par l'intermédiaire du service de livraison.

## Paielement

Les livraisons sont facturées périodiquement. Le paiement doit être effectué dans un délai de 30 jours nets à compter de la date de facture, et la procédure de recouvrement direct (PRD) doit être privilégiée. AMAG se réserve le droit de ne livrer la marchandise que contre paiement en espèces. Les espèces sont acceptées en paiement de livraisons à concurrence de max. CHF 50 000.– par mois civil.

## Réserve de propriété

Toutes les pièces restent la propriété d'AMAG jusqu'au paiement du montant total de la facture. Le client professionnel est uniquement autorisé à revendre les pièces à des clients finaux ou à les utiliser dans le cadre de la marche usuelle des affaires. Le commerce des articles livrés par AMAG est interdit. Dans ce cas, le client professionnel cède à AMAG les créances envers des tiers découlant de la revente et est autorisé à recouvrer ces créances pour le compte d'AMAG. S'il ne s'acquitte pas de ses obligations de paiement vis-à-vis d'AMAG, celle-ci est en droit d'informer le tiers – qui lui aura été désigné à sa demande – de l'existence de la cession de créances, et d'exiger le paiement en sa faveur. Toute mise en gage ou cession à titre de garantie des articles placés sous réserve de propriété est interdite. Lors d'interventions de tiers sur ces articles, AMAG doit en être informée sans délai.

## Droit de retour et dispositions applicables aux retours

### 1. Dispositions générales

- Seules les réclamations formulées au moment de la réception de la marchandise sont recevables. Lorsque les réclamations sont justifiées, l'obligation d'AMAG se limite à la livraison ultérieure des articles manquants ou au remplacement des articles défectueux ou livrés par erreur. Les retours doivent être effectués via le système «WEB-retours», et chaque renvoi doit être accompagné d'un formulaire de retour WEB dûment rempli.
- Les retours ne sont acceptés que dans leur emballage d'origine et à l'état neuf.  
(Les pièces portant des traces de montage ne sont pas reprises.)
- Les renvois de pièces usées en échange standard doivent également être réalisés par le biais du système «WEB-retours». Les pièces usées doivent être retournées propres et les organes vidangés de toute huile.
- Pour les Pièces d'Origine Porsche, les conditions prévues par les dispositions spéciales du Règlement des retours Porsche s'appliquent. Ces conditions sont conformes aux dispositions de l'importateur Porsche Suisse SA (cf. conditions générales de Porsche [www.infogarage.amag.ch](http://www.infogarage.amag.ch)) pièces pyrotechniques (p. ex. airbags, prétensionneurs de ceintures) et les accessoires électroniques tels que les CD, DVD, cartes SD, etc. sont livrés sous scellés ou soudés. Une reprise n'est possible que si l'emballage n'a pas été ouvert.

- Aucun retour n'est accepté pour les articles suivants:
  - articles dont le prix est inférieur à 20 francs (PVC hors TVA);
  - pièces et accessoires peints par le client après l'achat;
  - unités de contrôle et relais;
  - pièces automobiles distinctives;
  - séries spéciales (p. ex. clés, cylindres de serrure, faisceaux de câbles);
  - outils spéciaux, équipements d'atelier, acquisitions spéciales, produits issus de déstockages ou de soldes.

## 2. Dispositions relatives aux remboursements en cas de retour

- Retours dans les 20 jours calendaires:

Les retours sont repris au prix facturé diminué de 5% (frais de traitement).

Exception: pour les articles provenant de commandes à l'usine, la déduction est de 35%, mais de 500 francs au plus.

- Retours dans un délai de 21 à 60 jours calendaires:

Les articles sont repris au prix facturé diminué de 35%.

Exception: pour les articles provenant de commandes à l'usine, la déduction est de 55%.

- Retours après 60 jours:

Les retours ne sont plus acceptés.

- Délai de reprise des pièces usées d'échange standard:

Le délai de reprise est fixé à 25 jours pour les organes d'échange standard (p. ex. les moteurs et les boîtes de vitesses) et à 90 jours pour les petites pièces d'échange. Si les délais ne sont pas respectés, le prix d'échange standard est crédité et les pièces sont facturées au prix de la pièce neuve (prix de stock préalable). Cette opération ne peut plus être annulée. Les pièces usées en échange standard doivent être retournées propres et les organes vidangés de toute huile.

- Paiements en espèces, retours dans les 20 jours calendaires:

Les retours sont repris au prix facturé diminué de 35% (frais de traitement, mais d'un montant maximal de 500 francs). Ils sont remboursés uniquement sous forme de paiement intérieur sur un compte bancaire ou postal appartenant au client professionnel. Le versement en espèces de l'avoir est exclu.

## Garantie constructeur et garantie commerciale

Une garantie de 2 ans est accordée pour les Pièces d'Origine® VW, Škoda, Audi et SEAT, ainsi que dans le cadre du programme Accessoires d'AMAG. Pour faire valoir un droit de garantie au titre dudit programme, il y a lieu de prouver que le produit a été acheté auprès d'AMAG Group Aftersales, Buchs (ZH). Les demandes en garantie doivent être déposées uniquement auprès d'AMAG Group Aftersales à Buchs (ZH).

La garantie débute le jour de la remise du produit, la date de facturation faisant foi en cas de doute. Tout droit à garantie est exclu en cas d'erreur d'utilisation, de montage ou de raccordement, d'usure naturelle, de dommage résultant d'une sollicitation excessive, de manipulation non conforme et de modification non autorisée du produit par le garage et/ou des tiers.

Pour les Pièces d'Origine ou les accessoires, la garantie s'applique uniquement au remplacement du matériel et aucune transformation ni minoration n'est acceptée. Les pièces remplacées sont la propriété d'AMAG et doivent être retournées dans un délai de 5 jours après réception (ou date de facture) des pièces de rechange livrées. La responsabilité d'AMAG pour des dommages consécutifs à un défaut est exclue dans les limites prévues par la loi. Les travaux sous garantie rémunérés sur la base du temps de travail requis doivent être exclusivement effectués par un prestataire de services de la marque concernée.

Les dispositions applicables – comprenant les règles de procédure valables pour les Pièces d'Origine – peuvent être consultées à l'adresse suivante: [www.infogarage.amg.ch](http://www.infogarage.amg.ch) («Règlement de garantie Pièces d'Origine») et doivent impérativement être respectées.

## Contact

Commandes PCC: 0844 80 26 24 (tarif local du réseau fixe)  
Support PCC: 044 846 15 17

## For et droit applicable

Le for juridique est à Zurich, sauf si la loi prévoit impérativement un autre for. Le Droit suisse est appliqué.